

Règlement du Raid de l'X 2026

Le présent règlement définit les règles de fonctionnement du Raid de l'X 2026. Le fait de s'inscrire au Raid de l'X 2026 entraîne l'acceptation entière et sans restriction du présent règlement. Le Raid de l'X 2026 se déroule dans le respect des règles visant à la protection de la nature et de l'environnement, ainsi que des règles techniques et de sécurité édictées par la Fédération Française de Triathlon.

1. Caractéristiques du raid

1.1. Caractéristiques générales

Organisé par la Kès (l'association des élèves de l'École polytechnique) à travers le binet Raid de l'X, le Raid de l'X 2026 est un événement sportif d'endurance en orientation sur trois journées. Il est réservé en priorité aux étudiants, cadres des entreprises partenaires et cadres de l'École polytechnique. Le Raid de l'X se court en équipe de deux (masculine, féminine ou mixte) sans assistance et en semi-autonomie. Les membres de l'équipe réalisent ensemble les itinéraires et épreuves proposés.

1.2. Étapes et itinéraires

Durant les épreuves, les concurrents utiliseront différents modes de déplacement tels que la course à pied, le VTT, le Run & Bike (un vélo par binôme) ou encore le canoë, le tout en orientation ou en suivi d'itinéraire balisé. Les itinéraires à suivre pour chaque épreuve seront de deux types :

- Itinéraire imposé : Les concurrents doivent suivre une route bien particulière qui leur est indiquée à l'aide d'une carte, d'un road-book ou d'un balisage spécifique¹.
- Itinéraire libre : Les concurrents choisissent leur route en passant par des points de contrôle indiqués sur une carte. L'organisation se réserve le droit d'interdire l'accès à certaines routes pour des raisons de sécurité.

À certains endroits du parcours des itinéraires alternatifs seront proposés aux concurrents et afin d'assurer l'équité entre les participants, ceux qui souhaiteront emprunter les itinéraires alternatifs seront gratifiés temporellement dans le classement.

À titre purement indicatif, le parcours de cette édition prévoit environ 8 km pour le prologue du premier soir et environ 45 km et 1000 m de dénivelé positif par jour de compétition, répartis comme suit : 45% VTT, 40% trail et 15% Run & Bike. Le parcours peut emprunter tout type de terrain (rochers, chemins, sentiers, routes) et contient aussi une portion de Canoë-Kayak.

Des ravitaillements seront proposés par l'organisation au cours des deux étapes. Cela n'exclut cependant pas l'emport d'une réserve alimentaire.

¹ Si dans une portion signalée par le road-book comme balisée vous ne voyez plus de balisage rebroussez chemin !

2. Règles techniques

2.1. Déroulement de la course

Un premier briefing aura lieu avant le départ du prologue puis un briefing de présentation de chaque journée aura lieu le matin du jour correspondant avant le départ. Tous les concurrents devront y participer.

Juste avant le départ, un dernier briefing rappellera en particulier les consignes de sécurité à respecter impérativement durant toute la durée de l'épreuve.

2.2. Règles générales

La course en équipe est obligatoire tout au long des épreuves. Les coéquipiers doivent rester à proximité immédiate (moins de 20m), notamment lors des épreuves de Run & Bike où le VTT doit être transmis de main en main. L'équipe ne peut recevoir d'aide extérieure physique (tractage, poussage, orientation...). Seules les aides matérielles comme le prêt de chambre à air ou de pompe sont acceptées. Le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant toute la course.

Lorsque l'épreuve emprunte des parcours ouverts à la circulation routière, le règlement de la course s'efface devant les obligations du code de la route. Les concurrents se soumettent impérativement au code de la route ainsi qu'aux ordres des signaleurs et baliseurs.

2.3. Classement et chronométrage

Sera déclaré vainqueur du Raid de l'X 2026 le binôme ayant mis le moins de temps à parcourir les itinéraires prévus sur l'ensemble des journées. Le temps retenu pour le classement général est la somme des temps mis pour chaque journée, augmenté d'éventuelles pénalités. Le chronomètre est lancé au moment du départ pour l'ensemble des participants, et arrêté au moment où le dernier membre d'un même binôme passe la ligne d'arrivée.

Un classement intermédiaire sera établi à l'issue de chaque jour de course.

La mention « itinéraires prévus » du paragraphe précédent inclut le temps nécessaire à l'accomplissement des pénalités fixées en distance pour chaque binôme à l'issue des épreuves de laser run et des courses d'orientation.

L'unité officielle de chronométrage est la seconde. Le temps de transition entre les différentes épreuves ou de ravitaillement n'est pas décompté, sauf spécification particulière.

Seront récompensés les trois meilleurs binômes de chaque catégorie (femmes, hommes, mixte) au classement général.

2.4. Barrières horaires

Des barrières horaires seront mises en place par l'organisation sur différents points de contrôle. La localisation et la limite horaire sera clairement définie dans le road- book. En cas de dépassement d'une barrière horaire le candidat sera soit :

- Déclaré hors course pour la présente journée
- Dérouté sur une boucle intermédiaire

2.5. Incident matériel

En cas d'incident matériel majeur, le concurrent devra rapatrier son matériel endommagé au point de réparation le plus proche. Les concurrents sont tenus de réparer eux-mêmes leur matériel en cas d'incident mineur (crevaisons, saut de chaîne) et encouragés à se dépanner entre eux. Les concurrents seront tenus d'aviser la cellule sécurité en cas d'incident matériel majeur.

2.6. Abandon

L'abandon d'un concurrent pendant une épreuve entraîne l'abandon de son équipe pour cette épreuve. Le temps accordé à cette épreuve sera alors le temps de l'équipe classée dernière à cette épreuve majorée par les pénalités de l'équipe la plus pénalisée. Si l'abandon est définitif, le coéquipier restant peut continuer le raid sous condition de se binômer avec un concurrent étant dans la même situation que lui (le temps retenu pour la suite sera alors celui du binôme le moins bien classé). Un concurrent qui se retrouverait seul pourrait également se greffer à un binôme existant et consentant à cette fusion pour former un trinôme, à condition que le binôme rejoint est un moins bon classement que le binôme abandonnant.

3. Matériel

3.1. Matériel de course

Le vendredi soir, chaque participant devra présenter son matériel obligatoire et sans quoi l'organisation ne lui remettra pas son dossard. Les participants s'engagent à le conserver avec eux pendant toute la durée de l'épreuve. Tout manquement constaté au cours de l'épreuve sera pénalisé.

Matériel obligatoire

- Sac destiné à transporter le matériel obligatoire pendant la course
- Un smartphone par binôme². Les participants doivent être joignables à tout moment avant, pendant et après la course : garder son téléphone allumé, et ne pas activer le mode avion. Tout coureur injoignable sera pénalisé. Une batterie externe est fortement conseillée.
- Réserve d'eau minimum 1 litre par concurrent
- 1 lampe frontale (500 lumens minimum et en bon état de marche)
- Des lampes en état de marche pour mettre sur les vélos) (blanche à l'avant et rouge à l'arrière) en cas de faible visibilité (ex : pluie...)
- Une couverture de survie par concurrent de 1,40m x 2m minimum
- Sifflet (si en se perdant/ se blessant le groupe serait dans l'impossibilité de téléphoner)
- Boussole
- Réserve alimentaire : Recommandation 800kcal (2 gels + 2 barres énergétiques de 65g chacune)
- Trousse de secours contenant au minimum compresses, désinfectant, et pansements. Il peut également être utile d'avoir des bandes élastiques adhésives permettant de faire un bandage ou un strapping (mini 100 cm x 6 cm)

² Il est conseillé de prendre un étui étanche ou une pochette en plastique.

- Chaussures de trail robustes et fermées
- Matériel élémentaire de réparation VTT : rustines/chambre à air, pompe, démonte pneu
- Road-book
- Pièce d'identité
- Veste avec capuche permettant de supporter le mauvais temps

Kit canicule (peut être exigé par l'organisation, selon conditions météo)

- Lunettes de soleil
- Crème solaire Recommandation : Indice de protection minimum 50 (SPF)
- Réserve d'eau minimum 2 litres
- Casquette

Autre matériel conseillé (liste non exhaustive)

- Vaseline ou crème anti-échauffement
- Montre GPS
- Porte carte VTT
- Clef multifonction, dérive chaîne

3.2. Matériel « camps base »

En dehors des temps de course, vous serez au « camps base » du Raid de l'X c'est-à-dire au camping d'Aydat. Vous aurez donc besoin du matériel nécessaire pour passer deux nuits en camping (tente, duvet, tapis de sol, lampe frontale, maillot de bain...). Le camping d'Aydat possède une piscine qui vous sera accessible si la météo est adaptée.

De plus afin de réduire l'empreinte du raid, nous voulons limiter l'utilisation de couverts en plastique. Les concurrents devront apporter leurs couverts, une assiette et un bol pour le petit déjeuner et le dîner ainsi qu'un gobelet. Ils n'auront pas à les emporter sur le parcours.

Point important : le repas du vendredi soir ne vous sera pas fourni, pensez donc à prendre un pique-nique.

3.3. Matériel fourni par l'organisation

- VTT et casques. Les casques personnels sont autorisés pour tous les concurrents.
- Kayaks et matériel de sécurité associé
- Une balise GPS par binôme, à obligatoirement garder sur soi.

4. Sécurité

4.1. Responsabilité

Toute équipe n'ayant pas émargé la feuille de contrôle avant le départ du raid ne sera plus sous la responsabilité de l'organisation. Le port du casque est obligatoire durant toutes les épreuves de

VTT, et de Run & Bike. Il est de la pleine responsabilité des participant de se soumettre au code de la route et d'emporter le matériel obligatoire.

4.2. Sécurité

La sécurité active du raid est assurée par :

- La direction du raid
- Une équipe de baliseurs
- Une équipe médicale composée d'un médecin urgentiste et d'un infirmier anesthésiste

L'organisation se réserve le droit de stopper un concurrent pendant l'épreuve sur avis de l'équipe médicale ou de la direction du Raid. Un livret de description du raid sera distribué aux candidats avant le départ. Ce livret contient les numéros des personnes à contacter en cas d'accident. Les candidats doivent impérativement garder ce livret sur eux durant toute la durée du raid.

4.3. Accidents

En cas d'accident, un concurrent doit toujours rester avec le blessé en attendant les secours. Le coéquipier est responsable de l'accidenté jusqu'à l'arrivée des secours. Plusieurs numéros d'appel d'urgence seront communiqués aux concurrents avant le départ.

Chaque coureur doit porter assistance à toute personne en danger et prévenir les secours.

5. Pénalités et réclamations

5.1 Pénalités

Durant la course, tout membre de l'organisation (jalonneur, personnel présent au ravitaillement) est habilité à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement une pénalité en cas de non-respect du présent règlement selon le tableau suivant.

Manquement au règlement	Pénalité
Coupe du parcours	À l'appréciation de la direction de course
Absence de matériel obligatoire de sécurité (pas de réserve d'eau d'une contenance minimum d'1 litre, pas de veste imperméable avec capuche, aucune lampe, pas de couverture de survie, pas de smartphone)	Disqualification
Autre absence de matériel obligatoire (sifflet, trousse médicale, réserve alimentaire, gobelet, casquette)	Pénalité 30 minutes
Refus d'un contrôle du matériel obligatoire	Disqualification
Smartphone éteint ou en mode avion	Pénalité 30 minutes
Jet de détrit (acte volontaire) par un concurrent ou un membre de son entourage	Pénalité 30 minutes
Non-respect des personnes (organisation ou coureurs) Nota bene : un participant dont les supporters font preuve d'incivilités et/ou refusent de respecter les consignes de l'organisateur sera pénalisé.	Disqualification
Non-assistance à une personne en difficulté (nécessitant une prise en charge)	Disqualification
Triche (ex : utilisation d'un moyen de transport, partage de dossard, ...)	Disqualification immédiate et à vie
Défaut de dossard visible	Pénalité 10 minutes

Port du dossard non conforme	Pénalité 10 min (durant lequel le coureur remet son dossard de manière conforme)
Attitude dangereuse avérée	Pénalité 10 minutes
Absence de balise GPS	Selon décision de la direction de course
Absence de passage à un point de contrôle	Selon décision de la direction de course
Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste	Disqualification
Départ d'un poste de contrôle au-delà de l'heure limite	Disqualification

Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par le bureau du Binet Raid.

5.2 Réclamations

Les réclamations doivent être déposées, chaque jour, dès l'arrivée et au plus tard 30 minutes après la publication des résultats de la journée. Toute réclamation en dehors de cette période sera irrecevable.

6. Assurance

L'assurance de responsabilité civile est obligatoire. Chaque concurrent s'engage à y avoir souscrit quand il s'inscrit.

L'organisation a souscrit une police d'assurance responsabilité civile organisateur. Cette police garantit les conséquences pécuniaires des dommages corporels et matériels causés aux tiers du fait du déroulement de l'épreuve.

Chaque concurrent devra délivrer un certificat médical « d'aptitude à la pratique du raid multisports en compétition » datant de moins d'un an ou une licence sport en compétition pour l'année 2026 ou un questionnaire de santé QS-sport dont toutes les réponses sont négatives. Un exemple de certificat est joint avec le bulletin d'inscription.

7. Inscription et désistement

7.1 Inscription

L'inscription au raid se fait via le site internet raid.binets.fr. Elle n'est cependant définitive qu'après réception de l'ensemble du dossier d'inscription comportant les pièces suivantes :

- Un certificat médical « d'aptitude à la pratique du raid multisports en compétition » datant de moins d'un an ou une licence 2026 de sport en compétition ou un questionnaire de santé QS-sport dont toutes les réponses sont négatives.
- Une attestation de natation certifiant sur l'honneur l'aptitude à nager 50m et à s'immerger.
- Une autorisation de reproduction et de représentation de photographie et de vidéos.
- Une déclaration sur l'honneur d'avoir souscrit à une assurance de responsabilité civile.
- L'acceptation du règlement, faite lors de l'inscription.
- Une caution de 150€ par concurrent, à l'ordre de « Binet Raid, Kès des élèves ».

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site internet. Il contient toutes les déclarations à remplir. Le chèque de caution ne sera encaissé qu'en cas de dégradation ou perte du matériel prêté par l'organisation. Les équipes n'ayant pas remis dans les délais leur dossier d'inscription complet seront remplacées par des concurrents sur la liste d'attente. Il en va de même pour la réservation d'un aller-retour en navette.

7.2 Désistement

En cas de désistement, les frais d'inscription seront remboursés suivant la date de désistement et dans la mesure où l'équipe absente pourra être remplacée par une équipe sur la liste d'attente avant la course. En cas de forfait, les droits d'inscription pourront être remboursés selon les modalités suivantes :

- À partir du 28 avril 2026 (J-10 à J) : aucun remboursement possible
- Du 20 avril 2026 0H00 au 27 avril 2026 23h59 : 50% des droits d'inscriptions seront remboursés.
- Avant le 19 avril 2026 23H59 : totalité de l'inscription remboursée. Quelle que soit la date ayant lieu avant le 19 avril 2026, le remboursement sera total si l'organisation ou les concurrents trouvent des remplaçants. Les demandes de désistement sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : raididelx.contact@gmail.com . En cas de litige, la date et l'heure du mail feront foi.